

# Lettre CGT Pierre Fabre - Spécial RESEAUX n°4 - Septembre 2012

la  
cgt

LABORATOIRES  
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



## DEFENSE DES RESEAUX PIERRE FABRE

Le syndicat CGT des Laboratoires Pierre Fabre vous avait sollicité et interpellé avec le tract numéro 3 du mois de mai concernant l'avenir du statut des VM : notre **rôle premier** n'est pas de vous rassurer ni de vous endormir, mais bien de vous mettre en garde sur l'avenir de la profession et du devenir de votre mission.

Notre objectif était de vous informer, de recueillir le maximum d'information sur vos préoccupations, et ainsi ouvrir le débat.

Nous tenons à remercier les nombreux salariés qui ont répondu au questionnaire (un bilan vous sera restitué dans un prochain tract). Pour tous ceux qui nous ont laissé leur adresse personnelle, nous vous répondrons

individuellement.

Ce tract a eu le mérite de pousser vos élus à poser des questions lors du **CE des Fontaines du 25 mai dernier**, que nous trouvions endormis jusque là, nous avons noté le mutisme des autres organisations syndicales (connivence ou angélisme ?) et de la Direction.

Néanmoins, nous regrettons que le sujet ait été amené de manière inexacte. Plusieurs choses sont à relever :

- Tout d'abord, nous n'avons jamais parlé de groupe de travail mais d'une mission qui avait été confiée à certains visiteurs médicaux PFS (à savoir collecter des infos sur la mise en place d'APM dans d'autres laboratoires). **Nous tenons à confirmer que ce n'était pas des bruits ou des rumeurs**, la suite nous donnant raison.
- La DRH, de manière habile comme à son habitude, nous dit tout, tout en ne disant rien ! A savoir : « *L'évolution des métiers (pour tous les métiers) est une réflexion permanente menée au sein de l'Entreprise.* » ou encore « *... nous ne pouvons pas communiquer en continu. ... Les rumeurs sont normales. C'est un bon signe, cela veut dire que les collaborateurs sont intéressés par la vie de l'Entreprise.* »
- La CGT des réseaux **ne cautionnera jamais** une dégradation de vos rémunérations, ni de vos conditions de travail (inquiétude numéro 1 de vos retours de questionnaires). Nous rappelons à nos chers élus, que ce n'est pas l'avenant (dont nous n'avons jamais parlé ...) qui est inquiétant mais son contenu. Le passé nous incite à la plus grande prudence, pour rappel l'exemple des formateurs PFS issus du dentaire est plutôt parlant (voir au verso).
- Pour en terminer, nous voudrions répondre à l'élu qui a déclaré : « *... se servir des rumeurs pour faire peur est très malsain et pervers.* » La CGT s'intéresse au devenir des salariés, elle joue son rôle de sentinelle, c'est une des raisons majeures qui a fait que les salariés des sites de Gaillac, Ussel, Pau, Soual, Avène, Gien ... ont voté massivement pour la CGT lors des dernières élections professionnelles.

## **DELEGUES DENTAIRE (au début), DIRIGES VERS FORMATEURS DENTAIRE, PUIS REDIRIGES VERS FORMATEURS EN DEVELOPPEMENT OFFICINAL (FDO)**

1 – Passage de délégué dentaire avec un statut VM ou VRP : à formateur dentaire, sans statut particulier (obligatoirement avec accord du salarié).

2 – Formateur dentaire, sans statut particulier :

**Mission de départ** : visite des leaders d'opinion des facultés de médecine et de pharmacie, formation des futurs dentistes et formation dans les écoles de préparateurs, tenue de réunions de 10 à 100 personnes, être le lien entre 2 visiteurs médicaux et 1 VRP. « *Vous êtes les meilleurs des meilleurs, vous avez été choisis* ». S'ensuit une réévaluation salariale sur le fixe.

3 - Formateur en développement officinal (renommé en 2009) :

Petit à petit, **la mission de départ** (80 % de formation et 20 % de Merchandising) **s'est transformée** en quelques années en 30 % de formation et 70 % de Merchandising. « *Fini les leaders d'opinion et les futurs dentistes, bonjour les panneaux vitrines et les totem !* »

**Aujourd'hui**, pour une prime à 100 %, il faut un certain nombre d'inscriptions internet des pharmaciens sur le site « Mon partenaire santé service », en plus de l'argumentaire formation, et en plus du Merchandising et pose de vitrines (voir les nombreux comptes rendus de DP se plaignant de la dégradation de leurs conditions de travail).

Ajouter à cela une non-revalorisation de leurs jours de RTT et une perte substantielle des rémunérations de départ lorsqu'ils étaient visiteurs dentaires, **vive les évolutions de métier mal maîtrisées** !

## **DERNIERE MINUTE**

LA CGT des LABORATOIRES PIERRE FABRE vient de créer son site. Vous y trouverez :

- Comment est constitué le syndicat ?
- L'actualité
- L'historique de nos Lettres CGT
- Une plateforme de discussion
- Les modalités pour nous contacter
- Les modalités pour se syndiquer
- La possibilité de vous abonner à notre newsletter

<http://www.cgtpierrefabre.fr>

### **BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION**

Je souhaite : **Prendre contact**  **Me syndiquer**

NOM / Prénom .....

SITE ..... TEL .....

Contacts :

Lionel PASTRE ([lionelpastre@aol.com](mailto:lionelpastre@aol.com)) ou Fabrice PARCQ ([f.parcq@orange.fr](mailto:f.parcq@orange.fr))